

## Table des matières

<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS .....</b>	<b>ii</b>
<b>LISTE DES PHOTOS .....</b>	<b>iv</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES .....</b>	<b>iv</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	<b>iv</b>
<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
1.1. Cadre de préparation.....	1
1.2. Méthodologie de collecte .....	1
1.3. Contraintes et difficultés .....	1
<b>2. CONTEXTE .....</b>	<b>2</b>
2.1. Milieu physique .....	2
2.2. Données administratives .....	3
2.3. Caractéristiques socioéconomiques.....	3
2.4. Faits marquants de la Nation au cours de l'année 2008.....	4
<b>3. ANALYSE DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>6</b>
OBJECTIF 1 : ELIMINER L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM.....	6
OBJECTIF 2 : ASSURER UNE EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS.....	9
OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES .....	11
OBJECTIF 4 : REDUIRE LA MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS.....	13
OBJECTIF 5: AMELIORER LA SANTE MATERNELLE .....	15
OBJECTIF 6: COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES GRANDES MALADIES .....	16
OBJECTIF 7 : ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE.....	19
OBJECTIF 8 : METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT .....	23
<b>ANNEXES.....</b>	<b>26</b>
Annexe 1 : Aperçu de la situation au regard du progrès vers la réalisation des OMD .....	26
Annexe 2 : Récapitulatif des indicateurs .....	27
<b>EQUIPE DE REDACTION.....</b>	<b>31</b>

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>APEE</b>	Association des Parents d'Elèves et d'Enseignants
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
<b>CAMAIRCo</b>	Cameroon Airline Company
<b>CAMRAIL</b>	Cameroon Railway
<b>CAMTEL</b>	Cameroon Telecommunication
<b>CEMAC</b>	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
<b>CNLS</b>	Comité National de Lutte contre le SIDA
<b>ECAM</b>	Enquête Camerounaise auprès des Ménages
<b>EDS</b>	Enquête Démographique et de Santé
<b>EESI</b>	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté Française d'Afrique
<b>FNE</b>	Fonds National de l'Emploi
<b>INS</b>	Institut National de la Statistique
<b>KPDC</b>	Kribi Power Development Company
<b>MICS</b>	Multiple Indicators Cluster Survey (Enquête par grappes à Indicateurs Multiples)
<b>MINADER</b>	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
<b>MINEDUB</b>	Ministère de l'Education de Base
<b>MINESEC</b>	Ministère des Enseignements Secondaires
<b>MINESUP</b>	Ministère de l'Enseignement Supérieur
<b>MINSANTE</b>	Ministère de la Santé
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PNLP</b>	Programme National de Lutte contre le Paludisme
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PPA</b>	Parité de Pouvoir d'Achat
<b>PPTE</b>	Pays Pauvre Très Endetté
<b>SIDA</b>	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
<b>SMIG</b>	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
<b>SSN</b>	Système Statistique National
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>UIT</b>	Union Internationale des Télécommunications
<b>UNFPA</b>	United Nations Fund for Populations Activities
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>VIH</b>	Virus d'Immunodéficience Humaine
<b>WC</b>	Water Closed



Photo 1: Carte du Cameroun

## LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Carte du Cameroun	iii
Photo 2: Champ de mil dans la partie septentrionale du Cameroun	6
Photo 3: Soins médicaux au Cameroun	13
Photo 4: Laboratoire médical au Cameroun	14
Photo 5: Forêt tropicale humide du Cameroun	19
Photo 6: Un forage d'eau du Cameroun	21
Photo 7: Marché de Yaoundé (Cameroun)	23

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Taux net de scolarisation par région en 2007	9
Graphique 2: Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	15
Graphique 3: Taux de prévalence du VIH chez les adultes de 15 à 49 ans	16

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Evolution de l'incidence, de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté depuis 2001	7
Tableau 2: Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation totale (%)	7
Tableau 3: Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	8
Tableau 4: Taux net de fréquentation dans le primaire (6-11 ans)	9
Tableau 5: Taux d'achèvement dans le primaire	10
Tableau 6: Taux d'alphabétisation des jeunes de 15-24 ans	10
Tableau 7 : Indice de parité fille/garçon dans le primaire et le secondaire	11
Tableau 8: Taux d'alphabétisation des femmes de 15-24 ans par rapport aux hommes	11
Tableau 9: Pourcentage des femmes de 15-64 ans salariées dans le secteur non agricole	12
Tableau 10: Proportion de sièges occupés par les femmes à l'Assemblée Nationale	12
Tableau 11: Evolution du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (en ‰)	13
Tableau 12: Evolution du taux de mortalité infantile (moins d'un an)	14
Tableau 13: Proportion d'enfants de 1 an (12 à 23 mois) vaccinés contre la rougeole	14
Tableau 14: Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé de qualité	15
Tableau 15: Proportion de personnes ayant eu un rapport sexuel à risque au cours de la période 2003-2004	16
Tableau 16: Proportion de jeunes de 15-24 ans ayant eu un rapport sexuel à haut risque et ayant utilisé un préservatif au cours de la période 2003-2004	17
Tableau 17: Taux de prévalence du paludisme	17
Tableau 18: Proportion des aires protégées pour protéger la biodiversité	24
Tableau 19: Proportion de la population utilisant les combustibles solides	24
Tableau 20: Proportion de la population ayant accès à une eau potable de boisson	21
Tableau 21: Proportion de la population ayant accès à une toilette décente	22
Tableau 22: Proportion de la population habitant des logements en matériaux définitifs	22
Tableau 23: Taux de chômage des jeunes de 15-24 ans	23
Tableau 24: Taux de sous-emploi global des jeunes de 15-24 ans	24
Tableau 25: Paysage médiatique camerounais de 2004 à 2008	24
Tableau 26: Indicateurs d'accès aux TIC en 2007	25

## 1. INTRODUCTION

### 1.1. Cadre de préparation

Le présent rapport porte sur la mesure et le suivi/évaluation des progrès vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) au niveau national pour l'année 2008. Il passe en revue les performances réalisées par le Cameroun depuis 2001. En effet, après le premier rapport national réalisé en 2003 et portant sur l'ensemble du pays, la présente édition innove dans la pratique et la méthodologie sur deux aspects :

- 1) un nouveau format reflétant beaucoup mieux l'évolution des indicateurs et des analyses ;
- 2) un reporting au niveau infranational des 10 régions du pays.

Ce reporting aura donc produit dix rapports régionaux et un national.

Deux ateliers organisés à Kribi ont permis de mettre en place les bases pour la préparation du deuxième rapport qui s'est voulu plus riche et

régionalisé. Le premier atelier a eu pour recommandation principale l'élaboration de 11 rapports. Un rapport national et 10 rapports régionaux dans lesquels les disparités régionales devraient être mieux appréhendées. Le deuxième atelier était particulièrement orienté sur l'appropriation, par les principaux acteurs du système statistique national en matière de suivi/évaluation des OMD, de l'exercice de reporting des OMD, notamment les instruments de collecte pour la production des indicateurs et le canevas de rédaction des rapports.

A la faveur de la disponibilité des résultats de l'Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM3), un troisième atelier a été organisé à Limbé avec pour principal résultat les projets des 10 rapports régionaux et du présent rapport national. La dernière étape a été organisée à Douala pour finaliser les 11 rapports.

### 1.2. Méthodologie de collecte

Les informations ayant fait l'objet de l'analyse des progrès des OMD dans ce rapport sont tirées de plusieurs documents, principalement les rapports d'études réalisées par l'Institut National de la Statistique. Il s'agit notamment des rapports des enquêtes suivantes : MICS (2000 et 2006), ECAM (2001 et 2007), EDS (1991, 1998 et 2004), EESI (2005). Il y a également les annuaires statistiques élaborés par l'INS et certains ministères tels que le MINEDUB, le MINESEC, le MINADER et le MINESUP. Par ailleurs, d'autres données ont été collectées directement auprès de certaines structures

disposant de l'information souhaitée à partir de la fiche de collecte conçue à cet effet.

La technique de collecte des données a consisté, pour chaque indicateur choisi, à considérer comme année de référence l'année la plus récente mentionnée dans le précédent rapport (décembre 2003). Les informations collectées ont été complétées par les données des années suivantes selon leur disponibilité. Cela a permis d'avoir une idée sur la dynamique de développement du pays au regard des indicateurs et cibles des OMD.

### 1.3. Contraintes et difficultés

Outre le problème récurrent de la disponibilité de certaines informations pertinentes pour le suivi/évaluation des huit OMD, notamment celles liées à l'environnement, il faut signaler le réel problème d'harmonisation des concepts permettant de produire les informations dans les différentes publications.

En effet, le contenu donné aux concepts n'ayant pas été systématiquement harmonisé, les possibilités de comparaison des indicateurs à suivre ont été mises en mal pour certaines années.

Pour résoudre ce problème, certaines cibles ont été réajustées afin de cadrer au contexte national.

## 2. CONTEXTE

### 2.1. Milieu physique

Le Cameroun s'étend entre le deuxième et le treizième degré de latitude Nord d'une part, et entre le huitième et le seizième degré de longitude Est d'autre part. Le pays esquisse un triangle rectangle dont l'hypoténuse s'étire du Lac Tchad au Golfe de Guinée sur 1500 km et la base de l'Océan Atlantique à la frontière avec la République Centrafricaine sur 800 km. D'une superficie totale de 475650 km<sup>2</sup>, dont 466050 km<sup>2</sup> de superficie continentale et 9600 km<sup>2</sup> de superficie maritime, le Cameroun est limité au Nord par le Lac Tchad, au Nord-Est par la République du Tchad, à l'Est par la République Centrafricaine, au Sud par la République du Congo, la République Gabonaise et la République de Guinée Équatoriale, à l'Ouest par la République Fédérale du Nigeria.

Le relief est dans l'ensemble contrasté: des régions de hautes terres inégalement réparties sur l'ensemble du pays et ceinturées de plaines étroites. Dans l'Extrême-Nord, les monts Mandara culminent en moyenne à 1000 mètres d'altitude. Le plateau de l'Adamaoua situé presque au centre du pays atteint 1 100 mètres. Les hautes terres de l'ouest sont formées de plateaux dont l'altitude moyenne varie entre 1200 et 1800 mètres, et d'une chaîne montagneuse prenant naissance sur la côte Atlantique. Les principaux sommets sont surtout des massifs volcaniques comme le Mont Cameroun, 4070 mètres, volcan encore en activité ; le Mont Manengouba, 2396 mètres, les Monts Bamboutos, 2 740 mètres et le Mont Oku, 3 008 mètres. Les hautes terres dominent le plateau Sud Cameroun dont l'altitude moyenne varie entre 650 et 900 mètres.

Des plaines côtières s'étalent entre l'Océan Atlantique et le plateau Sud Cameroun. Leur largeur ne dépasse guère 150 km. Les plaines du nord comprennent :

- La plaine du Logone ;
- La plaine du Diamaré autour de Maroua;
- La cuvette de la Bénoué.

Le plateau de l'Adamaoua constitue un véritable "château d'eau" pour le pays car les principaux fleuves y prennent leur source. Ces fleuves se jettent dans quatre bassins qui sont :

- Le bassin de l'Atlantique qui reçoit: la Sanaga (le plus long fleuve du pays avec 920 km), le Nyong, le Ntem, le Moungo et le Wouri ;
- Le bassin du Niger dans lequel se jette la Bénoué, à sec ou grossie selon les saisons par ses affluents ;
- Le bassin du Lac Tchad où se perd le Logone ;
- Enfin le bassin du Congo qui reçoit la Sangha, formée par ses affluents camerounais: la Kadeï et la Ngoko.

Le Cameroun se divise en trois grandes zones climatiques :

➤ La zone équatoriale qui s'étend du deuxième au sixième degré de latitude Nord, elle se caractérise par des précipitations abondantes atteignant une moyenne annuelle de 2000 mm de pluies. La température moyenne se situe autour de 25° Celsius ;

➤ La zone soudanienne quant à elle s'étend du septième au dixième degré de latitude Nord. La saison sèche dure ici cinq à six mois. On y observe une température moyenne de 22° Celsius, et 1000 mm de pluies durant l'année ; et

➤ La zone soudano-sahélienne qui s'étend au-delà du dixième degré de latitude Nord. Elle se caractérise par une saison sèche de sept mois et des précipitations peu abondantes.

La végétation est aussi variée que le climat et le relief. Elle passe de la forêt équatoriale au Sud, à la savane puis à la steppe au Nord.

## 2.2. Données administratives

Le Territoire national est découpé en 10 régions, 58 départements et 323 arrondissements placés respectivement sous l'autorité des gouverneurs, préfets et sous-préfets.

A la lumière des récents textes (Décret N°2008/376 du 12 novembre 2008 portant sur l'organisation administrative de la République du Cameroun), les districts seront érigés en arrondissements.

Les 10 régions peuvent être regroupées en trois zones agro écologiques suivantes :

- Les régions septentrionales (Adamaoua, Nord, Extrême-Nord) localisées dans la zone de savane où la prédominance est l'agriculture (coton, arachide, oignon, céréales), l'élevage (bovins, ovins, caprins et porcins) et les activités artistiques ;

- Les régions du Centre, du Sud et de l'Est sont situées en forêt équatoriale humide, où l'on pratique la culture du cacao, du café et de nombreuses autres cultures vivrières ;

- Les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, de l'Ouest et du Littoral où l'on rencontre d'immenses plantations industrielles de thé, banane, cacao, café, fruits et légumes, et où l'on pratique également l'élevage et la pêche.

Les deux villes principales sont Yaoundé, capitale politique du pays et chef-lieu de la région du Centre, et Douala, capitale économique et chef-lieu de la région du Littoral. A côté de ces deux grandes villes, l'on peut citer les chefs lieux des 8 autres régions du pays.

## 2.3. Caractéristiques socioéconomiques

La 3<sup>ème</sup> Enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 3) réalisée en 2007 estime la population du pays à environ 18 millions d'habitants pour une densité de 37,7 habitants au Km<sup>2</sup>. Le taux d'urbanisation de la population s'évalue à 35,3%. Outre les importantes ressources forestières, le Cameroun possède des gisements importants de bauxite au nord du pays. Des réserves de gaz naturel et des gisements de pétrole bien qu'en diminution, sont exploités en haute mer, au large de Douala. L'or est extrait en petites quantités, de même que le minerai d'étain et la pierre à chaux. Le réseau hydrographique offre un potentiel hydroélectrique considérable.

Le développement économique du Cameroun repose donc sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'industrie, les services, l'exploitation minière et pétrolière.

Depuis 2001, le Gouvernement a mis en œuvre un nouveau programme macro-économique soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC, 2000-04) et a continué la mise en œuvre du CAS-III avec l'appui de la Banque mondiale. Le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) a été adopté en avril 2003 et le Cameroun a atteint le point d'achèvement en 2006. Malgré que la production pétrolière ait continué à baisser (de 10% en 1996 à 4% du PIB en 2008) et qu'on observe la persistance des problèmes d'énergie qui affectent particulièrement la production industrielle et le développement des

services, la croissance a été positive et se situe autour de 4,5%. De même, l'inflation est restée basse, soit une moyenne de 3,3%, et le solde budgétaire s'est amélioré considérablement (faisant la moyenne de 2.2 % du PIB pendant les cinq dernières années). Les allègements de dette ont été substantiels rendant soutenable la dette extérieure du Cameroun. Cependant, l'avènement de la crise financière qui s'est muée en crise économique mondiale soulève d'autres défis et induit une nouvelle réorientation du développement économique. La nouvelle vision du Cameroun à l'horizon 2035 et le document de stratégie pour la croissance et le développement de l'emploi en cours de finalisation constituent des réponses qui permettront au Cameroun de faire face à ce nouvel environnement international.

Le Cameroun possède jusqu'à présent quelques 50 000 km de routes dont 10% seulement sont revêtues. La plupart des routes sont impraticables en saison des pluies. Le pays est également doté d'un réseau ferré estimé à 1016 km en 2003. Le trafic portuaire s'effectue essentiellement à Douala, qui sert aussi de port de commerce pour les pays voisins dépourvus de débouchés maritimes. Le deuxième port, Kribi, a accueilli il y a quelques années un oléoduc servant à écouler le pétrole exploité dans le sud du Tchad. Les principaux aéroports sont situés à Douala et à Yaoundé. CAMAIRCo la nouvelle compagnie aérienne nationale dont l'activité

devra commencer bientôt va exploiter des lignes intérieures et internationales.

Le paysage médiatique est caractérisé par un secteur audiovisuel en pleine expansion avec l'apparition de chaînes de télévision privées et une presse écrite foisonnante. On compte 83 chaînes de radio dont 16 publiques et 67 privées ; 11 chaînes de télévision dont la principale est la Cameroon Radio and Television (CRTV).

En 2008, le Ministère des Postes et Télécommunications a dénombré 205 502 abonnés au téléphone fixe et 5 287 322 au téléphone mobile. La même année 5,36% des ménages ont eu accès à l'Internet.

La pratique religieuse est garantie par la liberté de culte, le Cameroun étant un pays laïc.

L'atteinte des OMD pour lesquels le Cameroun a souscrit lors du sommet du millénaire tenu en septembre 2000 à New-York nécessite un climat sociopolitique et économique stable et sécurisé. La crise financière internationale qui sévit depuis le mois de septembre 2008 constitue un risque pour les activités économiques de nombreux pays dans le monde avec une répercussion probable sur les exportations et sur l'appui financier extérieur aux pays africains en général et au Cameroun en particulier. La crainte de la persévérance de cette crise dans le temps est compréhensible compte tenu des méfaits sociaux qu'elle pourrait entraîner et des engagements du pays pour la réalisation des OMD.

## 2.4. Faits marquants de la Nation au cours de l'année 2008

La société camerounaise a été marquée tout au long de l'année 2008 par plusieurs faits résultant des actions entreprises par le Gouvernement pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Ceux dont l'influence dans l'atteinte des OMD est directement perceptible peuvent être relevés entre autres comme suit :

- ✓ Sur le plan diplomatique, la rétrocession de la péninsule de Bakassi (zone riche en pétrole et en produits aquatiques) au Cameroun à la faveur d'un juste arbitrage de la Cour Internationale de Justice a permis au pays de prendre possession des lieux et d'entamer son développement.
- ✓ Sur le plan de la gouvernance, la campagne d'assainissement de la gestion des ressources publiques s'est poursuivie. Les opérations de contrôle de l'exécution du budget d'investissement ont été intensifiées et ont conduit à la sanction d'un bon nombre de gestionnaires de crédits présumés indécents.
- ✓ La réduction de la faim passe aussi par l'amélioration de la production agricole. Dans cette optique, l'Etat a octroyé au cours de l'année 2008 une subvention de 500 000 FCFA à chacun des 1 500 groupes de producteurs de maïs répertoriés. En outre, un fonds de relance de la production agro-pastorale a été créé et doté de plus de 5 milliards de FCFA. La filière avicole a été

également soutenue à hauteur de 1,2 milliard de FCFA.

- ✓ Sur le plan sanitaire, plus de 4,5 millions d'enfants ont été vaccinés contre la poliomyélite à la faveur d'une campagne nationale de vaccination gratuite. En outre 13 000 malades supplémentaires de VIH/SIDA ont été pris en charge et 15 300 relais communautaires ont été formés au diagnostic et au traitement des crises de paludisme simple à l'aide des combinaisons thérapeutiques à base d'Artémisinine.
- ✓ En ce qui concerne l'éducation, 5 525 instituteurs ont été contractualisés, 1 500 nouvelles salles de classes équipées en tables-bancs ont été construites, de même que 13 blocs maternels et 100 blocs latrines. Par ailleurs, la ville de Maroua a accueilli la septième université d'Etat.
- ✓ Au niveau énergétique et hydraulique, on a noté la mise en place de deux nouvelles structures de production de l'électricité notamment la Kribi Power Development Company (KPDC), le démarrage des travaux de la centrale à fioul lourd de Yassa (Douala), l'électrification de 162 localités du pays, la construction de 425 nouveaux forages et le démarrage de la construction d'une nouvelle usine de traitement de l'eau à Ayatto.



Plus de 9500 personnels dits "temporaires" ont été contractualisés dans la Fonction Publique.

Sur le plan social, le Cameroun a connu au courant du mois de février 2008 un soulèvement de la population lié à la cherté de la vie. En réponse, le Président de la République a procédé à l'amélioration des conditions de vie des salariés : la rémunération mensuelle de base et les indemnités de non logement des personnels civils et militaires ont été revalorisées de 15% et

20% respectivement. De même, le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) a été revalorisé de 19% passant de 23 500 FCFA à 28 000 FCFA. Les prix des carburants à la pompe ont été gelés induisant une subvention de l'Etat à la SONARA.

Par ailleurs, les effets de la crise financière et économique mondiale commençaient à se faire ressentir sur le pays dans le 4<sup>e</sup> trimestre 2008.

### 3. ANALYSE DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

#### OBJECTIF 1 : ELIMINER L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM



Photo 2: Champ de mil dans la partie septentrionale du Cameroun

La pauvreté peut s'appréhender sous trois dimensions, à savoir la pauvreté des revenus ou pauvreté monétaire, la pauvreté de précarité ou de vulnérabilité et la pauvreté d'exclusion ou subjective. Dans l'objectif 1 des OMD, la pauvreté est considérée et suivie d'un point de vue monétaire. C'est la situation des individus caractérisés par un manque de ressources matérielles et financières pour satisfaire les besoins fondamentaux. Les autres formes de pauvreté sont abordées dans les autres OMD.

En 1990, 45% de la population de l'Afrique au sud du Sahara vivaient dans la pauvreté. Au regard des efforts déployés par les gouvernements et les partenaires au développement, il avait été prévu une baisse de ce niveau à 37% d'ici à l'an 2015.

La faim qui est une des conséquences directes de la pauvreté affecte encore de nombreuses personnes au Cameroun et tout particulièrement les enfants dont la croissance nécessite une alimentation équilibrée et régulière. Pourtant, tout être humain, où qu'il soit sur le territoire national aspire à de meilleures conditions de vie et y a droit.

Conscient de cette situation et des responsabilités qui sont siennes, le Gouvernement continue de mettre au premier plan des actions de lutte contre la pauvreté et la faim des populations. Les stratégies de mise en œuvre de ces actions sont contenues dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de première et de deuxième génération.

#### ***Cible 1 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté***

##### ***Tendance et situation***

L'enquête ECAM3 de 2007 estime que le montant minimum nécessaire pour satisfaire les besoins essentiels d'un individu adulte s'élève à 738 FCFA par jour, soit environ 22 454 FCFA par mois. Ce montant intègre non seulement la consommation finale de l'individu, mais aussi, toute autre consommation en nature.

Le taux de pauvreté ou incidence, qui est la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, est resté quasiment stable entre les deux années traduisant ainsi

l'augmentation du nombre de pauvres du simple fait mécanique de la croissance démographique. Malgré la relance économique et les efforts entrepris par le Gouvernement pour réduire le chômage à travers les opérations de recrutement dans la Fonction Publique, 40% de Camerounais sont restés pauvres soit près de 7 millions d'individus. Cette évolution présente toutefois d'importantes disparités régionales. En effet, à l'exception des régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord où on a noté une augmentation de l'effectif des pauvres, toutes les autres régions présentent plutôt une situation

inverse avec une performance particulièrement significative pour les deux grandes villes que sont Douala et Yaoundé.

Tout comme l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté sont restées stables sur la période avec une dégradation importante dans les régions du Nord et de l'Extrême-nord. Dans ces deux régions, les revenus très limités des actifs occupés expliquent cette situation. Dans les villes de Douala et Yaoundé, les populations vivent nettement mieux en raison des importantes richesses générées par des emplois formels et de l'informel urbain.

**Tableau 1: Evolution de l'incidence, de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté depuis 2001**

	Taux de pauvreté (en %)		Profondeur de la pauvreté (en %)		Sévérité de la pauvreté (en %)	
	2001	2007	2001	2007	2001	2007
Yaoundé	13,3	5,9	2,7	1,0	0,9	0,2
Douala	10,9	5,5	2,1	0,9	0,7	0,2
Adamaoua	48,4	52,9	15,4	14,5	6,4	5,4
Centre	48,2	41,2	15,0	9,5	6,6	3,1
Est	44,0	50,4	15,4	15,7	6,7	6,2
Extrême-nord	56,3	65,9	18,8	24,6	8,2	11,2
Littoral	35,5	30,8	10,1	7,7	4,2	2,7
Nord	50,1	63,7	15,5	21,0	6,4	8,6
Nord-ouest	52,5	51,0	20,9	16,6	10,7	6,8
Ouest	40,3	28,9	11,1	6,6	4,2	2,3
Sud	31,5	29,3	7,4	7,4	2,4	2,6
Sud-ouest	33,8	27,5	10,5	6,9	4,5	2,5
<b>Cameroun</b>	<b>40,2</b>	<b>39,9</b>	<b>12,8</b>	<b>12,3</b>	<b>5,6</b>	<b>5,0</b>

Source : ECAM 2(2001) & ECAM3 (2007)

La part de la consommation du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation totale fournie une idée des inégalités dans la répartition des richesses de la population. Hormis dans la région du Sud, cet indicateur s'est accru entre 2001 et 2007 signifiant ainsi que les inégalités tendent à se réduire. De nombreux efforts restent cependant à faire, car, les 20% de la population la plus pauvre captent seulement 6,4% du revenu national en 2007 ; ce qui est très faible.

**Tableau 2: Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation totale (%)**

	2001	2007
Douala	6,5	7,8
Yaoundé	6,3	8,0
Adamaoua	7,6	8,1
Centre	7,3	9,6
Est	7,1	8,2
Extrême-Nord	7,9	8,1
Littoral	7,1	8,4
Nord	7,3	8,3
Nord-Ouest	5,7	7,1
Ouest	8,3	8,7
Sud	8,5	7,6
Sud-Ouest	6,4	7,4
Cameroun	6,2	6,4

Source : ECAM2 (2001) & ECAM 3(2007)

Le Gouvernement s'était fixé pour objectif de ramener le taux de pauvreté de 53,5% en 1996 à 25,2% à l'horizon 2015, la croissance économique qui est le principal support de cet effort se devait d'être assez forte (6 à 7 % par an) jusqu'à terme. A mi-parcours, on est passé de 53,3% à 39,9% soit une diminution de 25 points. L'atteinte de l'objectif impose une diminution de près de 15 points entre 2007 et 2015, soit un peu plus d'effort que sur la première période.

L'atteinte de cette cible paraît peu probable.

#### Actions à entreprendre

Pour atteindre cette cible, le Gouvernement devrait entreprendre les actions suivantes :

- Réaliser de grands projets de développement dans le secteur rural et celui des infrastructures routières avec un accent particulier sur les routes rurales pour booster la croissance économique ;
- Continuer l'assainissement de la gestion des ressources publiques ;
- Continuer à favoriser l'investissement national et étranger générateur d'emplois nouveaux ;
- Poursuivre le contrôle des prix des biens de consommation de première nécessité sur les marchés afin de contenir l'inflation ;
- Poursuivre le recrutement dans les corps de la Fonction Publique ;
- Poursuivre la mise en œuvre des programmes d'insertion dans le circuit économique ;
- Revaloriser substantiellement le salaire des agents de l'Etat ;
- Revaloriser le SMIG.

## **Cible 2 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim**

### **Tendance et situation**

La préoccupation de réduire la proportion de la population camerounaise qui souffre de la faim vient en réponse aux difficultés que les uns et les autres éprouvent à se nourrir convenablement. Pour le cas particuliers des enfants de moins de 5 ans, la malnutrition peut conduire à des maladies graves et à un risque élevé de décès.

Dans le cadre de la recherche de la sécurité et de l'autosuffisance alimentaire, le Gouvernement a mis en place plusieurs structures d'encadrement des acteurs sociaux et de développement. Les actions entreprises ont permis de mettre à la disposition de la population des semences améliorées, du matériel agricole adapté et surtout en leur assurant une formation appropriée.

Malgré les progrès réalisés, l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans reste encore préoccupant. En effet, les enquêtes EDS-II, EDS-III et MICS 2006 révèlent que le pourcentage des enfants de cette tranche d'âge présentant une insuffisance pondérale est situé en 2004 à 18,1% et en 2006 à 19,3%; bien que traduisant une amélioration par rapport à 1998 où cet indicateur était estimé à 22,2%. Des efforts importants doivent être faits si on veut faire baisser d'ici 2015 cet indicateur à 8%.

	2004		2006	
	Modéré	Sévère	Modéré	Sévère
Yaoundé	5,1	0,0	5,0	0,7
Douala	3,9	0,0	6,4	1,2
Adamaoua	15,6	3,0	19,1	3,2
Centre	7,9	1,6	9,6	1,5
Est	17,7	3,8	19,1	3,5
Extrême-Nord	35,7	7,8	36,4	11,0
Littoral	7,9	1,7	8,8	1,2
Nord	28,2	7,9	35,7	14,6
Nord-ouest	13,6	3,2	12,1	3,1
Ouest	11,4	1,4	10,1	1,3
Sud	12,8	2,5	14,3	3,7
Sud-ouest	13,7	3,0	18,1	3,3
<b>Cameroun</b>	<b>18,1</b>	<b>3,9</b>	<b>19,3</b>	<b>5,2</b>

Source : EDS3 (2004) & MICS3 (2006)

### **Actions à entreprendre**

Les actions devront être plus marquées dans les trois régions **de la partie septentrionale du pays** qui présentent les résultats les plus préoccupants. Bien que ces régions soient caractérisées par une très forte activité pastorale, leurs conditions climatiques ne sont pas toujours favorables à la culture de certains produits agricoles imposant un ravitaillement du marché par des produits en provenance de la partie méridionale du pays. Afin de réduire la proportion de la population qui souffre de la faim, le Gouvernement devra :

- Améliorer la production agro-pastorale d'une part par des actions de soutien aux producteurs en général et en particulier aux paysans comme cela a été fait avec les producteurs de maïs en 2008, d'autre part en développant des projets d'irrigation dans la partie septentrionale du pays comme celui de Mtwango en Tanzanie qui a permis d'accroître sa productivité agricole ;
- Favoriser l'accès aux principaux facteurs de production, notamment la terre et les intrants agricoles de bonne qualité ;
- Donner un peu plus de possibilités aux parents pour bien nourrir leurs enfants notamment en revalorisant les salaires de ceux qui travaillent, en créant des emplois décents et rémunérateurs.

## OBJECTIF 2 : ASSURER UNE EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS

L'enseignement primaire constitue une étape très importante dans l'éducation du jeune enfant. Tout apprenant ayant correctement suivi ce cycle doit pouvoir lire, écrire et compter. L'OMD 2 vise à

assurer une éducation primaire pour tous les enfants de la tranche 6-11 ans d'ici à l'année 2015.

**Cible 3 : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout au Cameroun, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires**

### Tendance et situation

L'achèvement d'un cycle d'études primaires par tous les enfants, filles et garçons suppose plusieurs aspects :

- i) l'accès pour tous à l'école ;
- ii) la fréquentation des écoles par les enfants inscrits ;
- iii) les performances scolaires (mesurées pour ceux des enfants qui atteignent la sixième année d'étude).

Le taux net de fréquentation dans le primaire des enfants de 6 à 11 ans est pratiquement resté stable entre 2001 (75,2%) et 2007 (75,5%). Toutefois, par rapport aux régions, il est intéressant de remarquer que le septentrion à l'exception de l'Adamaoua, enregistre une évolution considérable. Cette bonne performance est imputable en partie aux politiques ciblées visant à améliorer l'accès à travers les programmes soutenus par le Gouvernement et ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

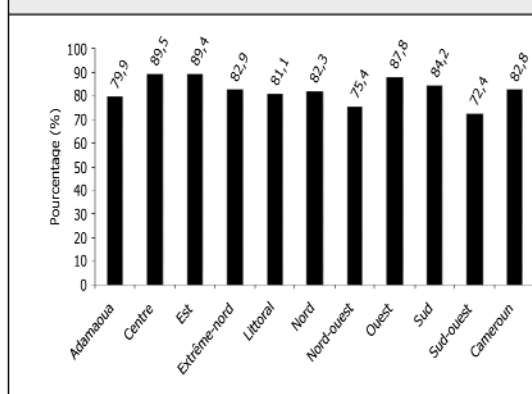
**Tableau 4: Taux net de fréquentation dans le primaire (6-11 ans)**

	2001	2007
Yaoundé	88,9	88,0
Douala	93,7	87,4
Adamaoua	57,8	60,0
Centre	87,9	92,4
Est	76,4	70,8
Extrême-nord	41,4	53,0
Littoral	91,2	90,9
Nord	50,5	60,2
Nord-ouest	87,6	83,4
Ouest	91,8	90,2
Sud	87,2	88,8
Sud-ouest	88,4	85,3
<b>Cameroun</b>	<b>75,2</b>	<b>75,5</b>

Source : ECAM2 (2001) et ECAM3 (2007)

Il faut relever que cet indicateur cache un certain nombre de disparités par rapport au taux net de scolarisation. Malheureusement, ce dernier n'est disponible que pour 2008 comme on peut le voir dans le graphique suivant :

**Graphique 1: Taux net de scolarisation par région en 2007**



Source : Carte scolaire 2007 MINEDUB

Le taux d'achèvement, considéré comme indicateur de mesure de l'avancée vers l'EPU (Universalisation de l'Enseignement Primaire) présenté dans le tableau ci-dessous fait ressortir les tendances suivantes :

De 2001 à 2007, ce taux est passé de 59,1% à 71,5%, soit une croissance de 21% sur la période.

**Tableau 5: Taux d'achèvement dans le primaire**

Tableau 5: Taux d'achèvement dans le primaire		
Années Scolaires		
2000/2001	Filles	-
	Filles et garçons	59,1
2003/2004	Filles	49,8
	Filles et garçons	57,9
2006/2007	Filles	59,5
	Filles et garçons	64,3
2007/2008	Filles	65,3
	Filles et garçons	71,5

Sources : Cartes scolaires MINEDUC 2001, 2004, MINEDUB 2006 et 2008

Certaines disparités liées au sexe persistent cependant. On constate au cours de l'année scolaire 2007/2008 que pour 5 garçons qui achèvent le cycle, seulement 4 filles en font autant.

Le système camerounais est donc caractérisé par un bon accès à l'école, mais un achèvement faible du cycle primaire, notamment dans le sous-système francophone

**Tableau 6: Taux d'alphabétisation des jeunes de 15-24 ans**

	2001	2007
Yaoundé	97,1	98,4
Douala	98,2	97,9
Adamaoua	57,3	59,5
Centre	96,0	97,6
Est	79,6	72,6
Extrême-nord	41,3	47,5
Littoral	95,7	97,4
Nord	46,9	58,4
Nord-ouest	94,1	93,4
Ouest	97,2	98,0
Sud	98,8	96,7
Sud-ouest	94,2	96,7
<b>Cameroun</b>	<b>82,3</b>	<b>83,1</b>

Source : ECAM 2(2001) & ECAM3 (2007)

Le taux d'alphabétisation des jeunes de la tranche d'âge 15-24 ans s'est dans l'ensemble stabilisé entre 2001 et 2007. Plus de 4 jeunes sur 5 sont alphabétisés. Seules les 3 régions de la partie septentrionale du pays et la région de l'Est présentent des performances très en dessous des moyennes nationales. Plusieurs jeunes de ces régions sont orientés vers les activités champêtres et l'élevage jugés rémunératrices à court terme. En outre les périodes de fortes chaleurs dans le Nord et l'Extrême-Nord n'encouragent pas l'assiduité aux bancs d'école.

### Actions à entreprendre

Pour améliorer ces tendances, le Gouvernement devrait :

- Veiller au respect des textes en matière de réglementation des APEE ;
- Identifier et mettre en œuvre des actions de proximité pouvant stimuler le maintien de l'éducation des filles dans les zones rurales des ZEP, et de sensibilisation des enseignants et autres membres de la communauté éducative ;
- Construire des logements pour les directeurs d'école dans les zones rurales enclavées, des points d'eau et des logements d'astreinte ;
- Transformer les ENIEG des chefs-lieux des régions en Centres de recyclage des enseignants et des encadreurs pédagogiques locaux
- Systématiser la formation initiale et continue des 13 500 directeurs et 65 000 enseignants des écoles primaires publiques et privées sous contrat, et promouvoir l'évaluation par les compétences ;
- Recruter plus d'enseignants ;
- Doter de 4 500 000 manuels essentiels aux élèves des zones défavorisées
- Equiper toutes les salles de classes en tables bancs
- Distribuer gratuitement les manuels scolaires aux élèves, enfants des pauvres pour améliorer la qualité de l'enseignement ;
- Encourager le développement du secteur privé en facilitant la création de nouvelles écoles et en accordant des subventions suffisantes ;
- Encourager les enseignants à travailler dans les zones rurales en leur construisant des résidences d'astreintes et en améliorant leur cadre de travail ;
- Poursuivre la sensibilisation sans cesse de la population sur l'importance de l'éducation surtout en zone rurale et en particulier dans la partie septentrionale du pays et dans la région de l'Est;
- Adapter les rythmes scolaires à l'environnement climatique en zone septentrionale tout en encourageant la plantation des arbres autour des écoles.

### OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

De plus en plus, les politiques s'activent dans la promotion de l'égalité des sexes pour une pleine exploitation de la ressource humaine et un rééquilibrage des droits fondamentaux.

L'adhésion à ces principes universels requiert au niveau de chaque région, une approche spécifique en adéquation aux phénomènes naturels d'inégalité à la naissance d'une part et aux us et coutumes de multiples tribus d'autre part.

#### ***Cible 4 : Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaires d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard***

##### **Tendance et situation**

Les différences en terme de fréquentation des établissements d'enseignements entre garçons et filles sont assez perceptibles au Cameroun et trouvent une explication dans le fait que beaucoup de parents continuent de privilégier l'éducation des garçons pour des raisons culturelles et anthropologiques qui leur sont propres. Inverser cette tendance reste un défi majeur pour l'Etat qui doit mettre sur pieds des dispositions devant encourager les parents à accorder à leurs filles autant de chances qu'aux garçons en termes d'éducation.

situation est de 95 filles inscrites pour 100 garçons.

Dans le secondaire, en plus de Douala et de Yaoundé, une région sur deux a connu une dégradation de l'indice de parité entre 2001 et 2007.

Cette régression est plus prononcée dans l'Adamaoua et le Centre. La répercussion au niveau national est perceptible. On note une chute de près de 9,5% de cet indice sur la période.

Il y a lieu de souligner également la bonne performance observée dans la région de l'Extrême-Nord où on note une variation positive de 35% de l'indice fille/garçon dans le secondaire entre 2001 et 2007.

**Tableau 7 : Indice de parité fille/garçon dans le primaire et le secondaire**

	Primaire		Secondaire	
	2001	2007	2001	2007
Yaoundé	0,99	0,99	1,08	1,02
Douala	1,00	1,07	1,07	1,02
Adamaoua	0,84	0,64	0,74	0,45
Centre	1,04	0,98	1,13	0,75
Est	1,03	0,99	0,70	0,65
Extrême-Nord	0,75	0,76	0,40	0,54
Littoral	0,99	1,05	1,02	1,12
Nord	0,76	0,86	0,53	0,54
Nord-ouest	0,96	1,00	1,16	1,06
Ouest	1,00	1,00	0,98	0,97
Sud	0,94	0,96	0,82	0,88
Sud-ouest	0,94	1,06	0,90	0,91
<b>Cameroun</b>	<b>0,94</b>	<b>0,95</b>	<b>0,95</b>	<b>0,86</b>

Source : ECAM2 (2001) & ECAM3 (2007)

L'indice de parité filles/garçons dans l'enseignement primaire au Cameroun s'est dans l'ensemble quasiment stabilisé entre 2001 et 2007. Pour les différentes régions. Ces valeurs extrêmes sont enregistrées dans l'Adamaoua, le Nord et le Sud-ouest. Au niveau national, la

**Tableau 8: Taux d'alphabétisation des femmes de 15-24 ans par rapport aux hommes**

	2001	2007
Yaoundé	1,00	0,98
Douala	0,98	1,01
Adamaoua	0,67	0,61
Centre	1,00	1,01
Est	0,85	0,80
Extrême-Nord	0,45	0,53
Littoral	0,99	0,99
Nord	0,48	0,55
Nord-ouest	0,93	0,97
Ouest	0,99	0,99
Sud	0,99	1,02
Sud-ouest	0,99	0,97
<b>Cameroun</b>	<b>0,88</b>	<b>0,87</b>

Source : ECAM2 (2001) & ECAM3 (2007)

Tout comme l'indice de parité fille/garçon dans le primaire et indépendamment des régions, le taux d'alphabétisation de la gente féminine de la tranche d'âge 15-24 ans par rapport aux garçons a très faiblement varié entre 2001 et

2007. Les efforts déployés par le Gouvernement, à travers la sensibilisation des parents sur l'éducation de la jeune fille n'ont pas été fructueux, surtout dans la partie septentrionale du pays où on enregistre encore un niveau très élevé d'analphabétisme des filles de 15-24 ans par rapport aux garçons.

	2001	2007
Yaoundé	40,0	33,4
Douala	30,3	26,3
Adamaoua	10,0	6,7
Centre	25,1	20,7
Est	37,9	17,6
Extrême-Nord	4,2	3,5
Littoral	25,3	21,8
Nord	10,1	7,4
Nord-ouest	21,2	21,4
Ouest	22,0	22,1
Sud	22,7	26,4
Sud-ouest	37,1	20,9
<b>Cameroun</b>	<b>25,3</b>	<b>21,4</b>

Source : ECAM2 (2001) & ECAM3 (2007)

L'autonomisation des femmes passe naturellement par des emplois salariés dans tous les secteurs. En zone rurale, elles sont particulièrement occupées aux activités agricoles aux côtés des hommes.

Lorsqu'on s'intéresse à celles qui sont salariées dans les secteurs secondaire et tertiaire, on compte 1 femme salariée sur 4 en 2001 et un peu moins en 2007. L'augmentation de la population féminine en âge de travailler et la stabilité de l'effectif des employées due aux difficultés d'embauche des jeunes sont les principales sources de cette dégradation générale.

Sur un tout autre plan, notamment celui de la politique, bien qu'on note quelques améliorations, une très faible représentation des femmes demeure perceptible. Cela se traduit au niveau des effectifs de l'Assemblée Nationale lors des deux dernières consultations électorales. Pour l'actuelle législature (2007-2012), on enregistre 25 femmes sur 180 députés soit une proportion de 13,9%.

On note donc une amélioration de près de 4% entre les deux dernières consultations législatives. Il faut dire que les efforts déployés par ces

dernières ont permis d'améliorer la représentativité des femmes passant de 5,2% à 10,6%.

**Tableau 10: Proportion de sièges occupés par les femmes à l'Assemblée Nationale**

	Mandat 2002/2007	Mandat 2007/2012
Adamaoua	0/10	0/10
Centre	4/28	5/28
Est	2/11	2/11
Extrême-Nord	1/29	2/29
Littoral	4/19	3/18
Nord	0/12	0/12
Nord-ouest	0/20	1/20
Ouest	3/25	5/25
Sud	1/11	3/11
Sud-ouest	4/15	2/15
<b>Total (%)</b>	<b>19/180</b>	<b>25/180</b>

Source : Annuaires statistiques 2006 et 2007

Si la tendance reste à la hausse, l'objectif d'égalité paraît réaliste dans l'enseignement primaire, probable dans le secondaire, incertain dans le supérieur et très éloigné en politique.

#### Actions à entreprendre

Pour y remédier, le Gouvernement devra :

- Renforcer l'éducation et la formation des femmes dans tous les ordres d'enseignement et en particulier dans le secondaire et le supérieur. Un accent particulier devra être mis sur les trois régions du septentrion qui sont en deçà des performances moyennes nationales ;
- Renforcer le cadre juridique en vue de l'élimination de toutes sortes de discrimination de la femme par rapport à l'homme ;
- Renforcer la sensibilisation des parents sur la nécessité d'une équité dans l'éducation des filles et des garçons ;
- Favoriser le recrutement des femmes dans des emplois salariés non agricoles autant dans le public que dans le privé ;
- Encourager les femmes à s'investir dans les sphères politiques de décision et de gestion, notamment à des postes électifs.



## OBJECTIF 4 : REDUIRE LA MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS

Une bonne stratégie de développement étant fondée entre autres sur le capital humain, la survie des enfants de moins de 5 ans reste préoccupante, d'autant plus que l'accroissement

du taux de mortalité hypothèque les chances d'éducation et donc de sortie du cercle vicieux de la pauvreté.



Photo 3: Soins médicaux au Cameroun

### **Cible 5 : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans**

#### **Tendance et situation**

Le Gouvernement a adopté en octobre 2001 la stratégie sectorielle de santé dont l'objectif à l'horizon 2010 est de réduire de 1/3 au moins la charge morbide globale et la mortalité des groupes de populations les plus vulnérables. Cette stratégie a été révisée en 2007 à la suite d'une évaluation à mi-parcours qui a présenté des résultats mitigés. La nouvelle stratégie repose sur le plan pluriannuel (2008-2013). Un des piliers de cette stratégie sectorielle de la santé est le Programme Elargi de Vaccination (PEV<sup>1</sup>) est axé en priorité sur la protection des enfants de 0 à 11 mois et de 1 à 5 ans contre des maladies telles que la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la variole, l'hépatite, la fièvre jaune, la poliomyélite et la rougeole.

Malheureusement sur mille enfants qui naissent vivants, plus de cent meurent avant l'âge de cinq ans. La valeur de cet indicateur est passée de 146 enfants pour mille en 1998 à 144 enfants pour mille en 2004. À l'horizon 2015, ce taux devrait être de 75,8‰ pour l'atteinte de la cible sus mentionnée ; ce qui paraît très peu probable.

	1991	1998	2004
Yaoundé	103,2	91,3	112,0
Douala	103,2	91,3	75,0
Adamaoua	199,2	202,9	136,0
Centre	124,2	146,3	120,0
Est	124,2	146,3	187,0
Extrême-Nord	199,2	202,9	186,0
Littoral	109,3	91,6	113,0
Nord	199,2	202,9	205,0
Nord-Ouest	88,8	98,4	99,0
Ouest	109,3	91,6	126,0
Sud	124,2	146,3	154,0
Sud-Ouest	88,8	98,4	144,0
<b>Cameroun</b>	<b>144,1</b>	<b>146,3</b>	<b>144,0</b>

Source : EDS1 (1991), EDS2 (1998) & EDS3 (2004)

Entre 1998 et 2004 on note une régression importante du taux de mortalité infanto-juvénile (enfants de moins de 5 ans) allant de 16,3 à 66,9 points respectivement dans les zones de Douala et de l'Adamaoua. Cette amélioration est également observée dans les régions du Centre et de l'Extrême-Nord.

Cependant, la situation demeure préoccupante dans les autres régions notamment dans l'Est (+40,7 points) et le Sud-Ouest (+45,6).

L'analyse du tableau 11 permet de constater que la mortalité infantile a connu une légère baisse entre 1998 et 2004. En effet, pour 1000 naissances, on enregistre 80 décès en 1998 contre 74 en 2004. Cette tendance reste valable à Douala et dans les régions de l'Adamaoua, du Centre et de l'Extrême-Nord.

<sup>1</sup> Objectif du PEV : amener la couverture vaccinale de routine à 90% au plan national, avec au moins 80% de couverture dans chaque district pour tous les antigènes du PEV et réduire la mortalité rougeoleuse de 90% à l'échelle mondiale par rapport au taux de 2000.

Par contre, on note une hausse de la mortalité des enfants de moins d'un an (mortalité infantile) à Yaoundé et dans les régions de l'Est, Littoral, Nord, Ouest et Sud-ouest.

**Tableau 12: Evolution du taux de mortalité infantile (moins d'un an)**

	1991	1998	2004
Yaoundé	67,2	51,5	63
Douala	67,2	51,5	48
Adamaoua	109,4	103,2	79
Centre	75,4	87	77
Est	75,4	87	111
Extrême-Nord	109,4	103,2	91
Littoral	57,6	52,5	63
Nord	109,4	103,2	106
Nord-Ouest	44,5	55,9	56
Ouest	57,6	52,5	75
Sud	75,4	87,0	87
Sud-Ouest	44,5	55,9	86
<b>Cameroun</b>	<b>80,5</b>	<b>79,8</b>	<b>74</b>

Source : EDS 1, 2 & 3



Photo 4: Laboratoire médical au Cameroun

Grâce à l'intensification et la régularité des campagnes de vaccinations opérées par le ministère de la santé publique depuis quelques années, on a observé une amélioration significative du taux de couverture vaccinale contre la rougeole pour les enfants de moins d'un an.

D'après les enquêtes EDS III et MICS II réalisées respectivement en 2004 et en 2006, la proportion d'enfants vaccinés contre la rougeole est passée de 64,8 % en 2004 à 78,8% en 2006. Il s'agit d'une réalité qui est constatée dans toutes les régions sauf à l'Ouest où il y a une quasi-stabilité de la proportion d'enfants vaccinés contre la rougeole.

**Tableau 13: Proportion d'enfants de 1 an (12 à 23 mois) vaccinés contre la rougeole**

	2004	2006
Yaoundé	80,4	86,2
Douala	82,4	91,1
Adamaoua	60,8	74,2
Centre	57,1	84,9
Est	62,3	73,0
Extrême-Nord	60,1	66,3
Littoral	77,1	88,6
Nord	27,0	75,7
Nord-ouest	77,2	96,4
Ouest	80,1	79,3
Sud	75,8	78,7
Sud-ouest	63,1	82,2
<b>Cameroun</b>	<b>64,8</b>	<b>78,8</b>

Source : EDS 3 & MICS 2

Au regard des résultats ci-dessus, les efforts importants restent à fournir pour atteindre la cible en 2015.

#### **Actions à entreprendre, dans le cadre de la stratégie sectorielle de la santé**

Les actions entreprises jusqu'alors par les pouvoirs publics doivent être renforcées.

- Intensifier le programme élargi de vaccination ;
- Améliorer la couverture vaccinale des femmes enceintes ;
- Approvisionner les formations sanitaires en vaccins ;
- Renforcer la distribution des moustiquaires imprégnées ;
- Encourager l'allaitement maternel ;
- Renforcer le plateau technique des centres de santé ;
- Encourager la spécialisation en pédiatrie ;
- Renforcer les hôpitaux et centres de santé en personnels qualifiés ;
- Sensibiliser sans cesse le personnel soignant sur le respect de l'éthique professionnelle ;
- Faciliter l'accès aux produits pharmaceutiques ;
- Améliorer les conditions d'hygiène dans les ménages.

## OBJECTIF 5: AMELIORER LA SANTE MATERNELLE

L'amélioration de la santé maternelle est un axe important du programme de santé de reproduction, qui est lui-même un des piliers de la stratégie sectorielle de la santé. Il s'agit en

effet, comme dit le message d'éviter de perdre la vie en donnant la vie.

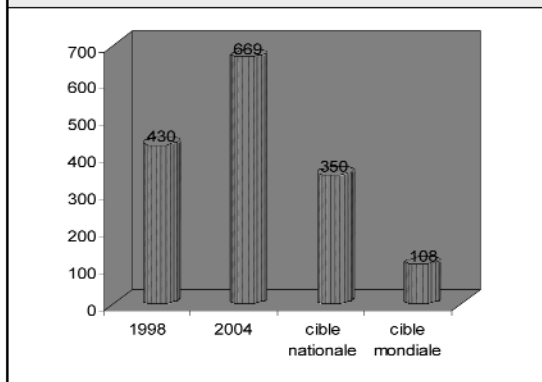
### ***Cible 6 : réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015 le taux de mortalité maternelle***

#### **Tendance et situation**

La mortalité maternelle regroupe tous les décès liés à la grossesse, à l'accouchement et à ses suites. Le Gouvernement a mis sur pied le programme "santé de la reproduction" qui met un accent particulier sur la santé de la mère, de l'adolescent et de la personne âgée. La santé de la mère reste encore affectée au niveau national par des complications liées aux grossesses nombreuses ou rapprochées, à l'accès limité aux soins de santé de reproduction et la faible utilisation des méthodes contraceptives.

Jusqu'à ce jour beaucoup de femmes continuent de décéder en voulant donner la vie. Entre 1998 et 2004, le taux de mortalité maternelle pour l'ensemble du pays est passé de 430 à 669 décès pour 100 000 naissances vivantes. De même, en 2006 l'enquête MICS3 révèle que près de 75% des décès maternels surviennent pendant l'accouchement et pendant la période post-partum.

**Graphique 2: Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)**



Source : EDS2 (1998) & EDS3 (2004)

L'insuffisance du personnel sanitaire qualifié, l'émergence de nombreuses maladies, telles que le SIDA, et l'état de pauvreté des populations peuvent expliquer cette situation. En effet, il ressort du tableau 13 que la proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié est en régression entre 2004 et 2006. Au niveau national, il a chuté de près de 3 points passant de 61,8% en 2004 à 58,9% en 2006. Cette situation laisse encore constater que les femmes enceintes ont continué d'être assistées en 2006 soit par des accoucheuses traditionnelles (10%) ou par des

parents/amies (21%). Ce phénomène est beaucoup plus observé dans les régions du septentrion et de l'Est. Le poids des traditions et l'enclavement sont les principales raisons évoquées pour expliquer ce phénomène.

**Tableau 14: Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé de qualité**

	2004	2006
Yaoundé	94,2	96,5
Douala	97,1	93,6
Adamaoua	37,1	40,9
Centre	74,2	71,9
Est	47,7	27,5
Extrême-Nord	26,5	19,4
Littoral	93,8	92,1
Nord	22,3	29,3
Nord-ouest	87,5	79,7
Ouest	93,3	94,7
Sud	70,6	57,9
Sud-ouest	77,8	69,6
<b>Cameroun</b>	<b>61,8</b>	<b>58,9</b>

Source : EDS3 (2004) & MICS3 (2006)

Au vu de la tendance et des raisons énoncées, la probabilité de réalisation de cet objectif est compromise.

#### **Actions à entreprendre dans le cadre de la santé de reproduction**

Pour améliorer cette situation, des efforts restent encore à fournir surtout dans le cadre de la sensibilisation des hommes et des femmes sur les risques d'une grossesse non suivie. Il faudrait également :

- Rapprocher les centres de santé des populations pour faciliter l'accès des femmes aux soins prénatals durant la grossesse et aux soins d'urgence en cas de complications ;
- Prévoir dans les centres de santé des moyens de transport pour l'évacuation des femmes enceintes vers des centres de soins obstétrique en cas d'urgence ;
- Renforcer les activités d'IEC en vue de sensibiliser la population sur les risques des grossesses non désirées et précoces de même que les avortements.

## OBJECTIF 6: COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES GRANDES MALADIES

La lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies constitue une priorité pour le Gouvernement. En effet, pour faire face à ce fléau, le Gouvernement a créé le Comité National de Lutte contre le Sida (CNLS), et s'est engagé en 2001 dans l'élaboration des

premiers plans sectoriels de lutte contre le Sida. Des conventions de partenariat avec le secteur privé ont vu le jour. Il existe aussi d'autres structures qui accompagnent l'action gouvernementale dans cette lutte notamment le CERAC à travers le Centre International de Recherche Chantal Biya.

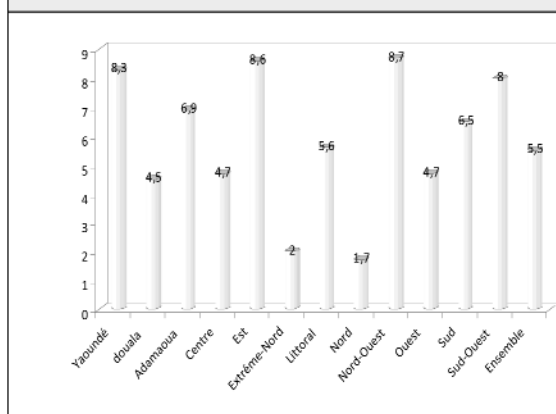
### **Cible 7 : D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance**

#### **Tendance et situation**

Au Cameroun, le taux de prévalence du VIH/SIDA chez les adultes de la tranche 15-49 ans est estimé en 2004 à 5,5% dont 6,8% chez les femmes et 4,1% chez les hommes. Le ratio de 170 femmes infectées pour 100 hommes montre que la gent féminine sexuellement active est plus vulnérable que les hommes.

Ce taux de prévalence reste élevé à Yaoundé et dans les régions telles que l'Adamaoua, l'Est, Nord-ouest, Sud et Sud-ouest. Néanmoins deux régions (Extrême-Nord et Nord) se démarquent par un faible taux de séroprévalence.

**Graphique 3: Taux de prévalence du VIH chez les adultes de 15 à 49 ans**



Source : EDS3 (2004)

La principale source de transmission identifiée du VIH/SIDA reste les rapports sexuels à risque. L'Enquête Démographique et de Santé de 2004 montre que dans l'ensemble et indépendamment des régions, les femmes prennent moins de risque que les hommes pour les rapports sexuels. En effet, environ une femme sur trois a eu un rapport sexuel à risque au cours de la période 2003-2004 contre environ deux hommes sur

**Tableau 15: Proportion de personnes ayant eu un rapport sexuel à risque au cours de la période 2003-2004**

	Femme	Homme
Yaoundé	47,8	75,9
douala	46,0	75,2
Adamaoua	11,8	51,4
Centre	41,1	69,3
Est	32,9	68,1
Extrême-Nord	3,4	29,8
Littoral	43,5	76,9
Nord	3,0	31,1
Nord-Ouest	30,7	67,4
Ouest	30,0	64,4
Sud	40,9	76,0
<b>Sud-Ouest</b>	<b>41,1</b>	<b>62,6</b>
<b>Cameroun</b>	<b>28,7</b>	<b>61,9</b>

Source : EDS3 (2004)

En matière de prévention, l'utilisation du préservatif lors des rapports sexuels est la pratique la plus vulgarisée à défaut du respect de l'abstinence et de la fidélité. La proportion d'hommes de 15-24 ans ayant utilisé un condom au cours des premiers rapports sexuels est plus élevée que celle des femmes (27% contre 18%).

Par ailleurs, malgré les efforts de sensibilisation déployés entre 2004 et 2006, le taux d'utilisation du préservatif par les femmes et les hommes lors des rapports sexuels à hauts risques reste faible. Parmi les jeunes ayant eu des rapports sexuels à risques, 47% de femmes ont utilisé un condom contre 57% d'hommes. Par ailleurs le risque de contamination reste plus élevé en zone rurale qu'en zone urbaine. En effet, le préservatif y est beaucoup moins utilisé lors des rapports sexuels à risque.

**Tableau 16: Proportion de jeunes de 15-24 ans ayant eu un rapport sexuel à haut risque et ayant utilisé un préservatif au cours de la période 2003 - 2004**

	Femmes	Hommes
<b>Yaoundé/ douala</b>	58,1	73,8
<b>Urbain</b>	53,6	65,7
<b>Rural</b>	27,1	39,9
<b>Cameroun</b>	<b>46,5</b>	<b>57,4</b>

Source : EDS3 (2004)

En attendant une prochaine évaluation de la séroprévalence au niveau national, les espoirs d'inverser la tendance observée en 2004 restent fondés sur les actions de sensibilisation menées par le gouvernement, les ONG et des associations avec le soutien des partenaires.

***Cible 8 : D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle***

**Tendance et situation**

Malgré les énormes ressources tant humaines que matérielles investies dans la lutte contre le paludisme, ce dernier reste la principale cause de morbidité et de mortalité, notamment chez les femmes et les enfants. Toutefois, les actions mises en œuvre par le gouvernement à partir de 2001 ont permis d'enregistrer un recul dans les régions du Grand nord et de l'Est.

De manière globale, le taux de prévalence du paludisme est passé de 40% en 2004 à 15% en 2005, soit un recul net de 25 points. Ce résultat ne doit cependant pas occulter les résultats médiocres enregistrés, notamment dans le Littoral (50% à 21%), l'Ouest (44,5% à 28%) et le Sud de (31% à 21%).

**Tableau 17: Taux de prévalence du paludisme**

	2004	2005
Adamaoua	44,7	11,0
Centre	37,3	/
Est	35,0	4,0
Extrême-Nord	36,4	11,0
Littoral	50,0	21,0
Nord	35,5	6,0
Nord-Ouest	44,3	20,0
Ouest	44,5	28,0
Sud	31,0	21,0
Sud-Ouest	41,6	15,0
<b>Ensemble</b>	<b>40,0</b>	<b>15,0</b>

Source : MINSANTE

**Actions à mener**

- Promouvoir les comportements sexuels à moindres risques à travers la prescription de l'abstinence, la fidélité à son partenaire ou encore l'utilisation des préservatifs et autres contraceptifs ;
- Multiplier les centres de prise en charge des malades du SIDA ;
- Réduire les coûts de traitement en favorisant l'accès aux médicaments aux populations les plus dépourvues ;
- Encourager la recherche médicale en vue de stopper la recrudescence des maladies les plus mortelles que sont le paludisme et le SIDA.

Pour inverser cette tendance, le Gouvernement a pris des mesures au niveau institutionnel et des infrastructures notamment.

Ainsi, il a été créé au sein du ministère de la santé un programme avec des unités régionales pour une organisation efficace de la lutte contre le paludisme.

Au niveau des infrastructures, l'Etat a entrepris la réhabilitation et la construction des districts de santé et leur équipement en matériels et en personnels qualifiés pour un meilleur service de proximité.

Pour la lutte contre le paludisme, notamment la prévention, l'Etat s'engage à poursuivre la mise à disposition des moustiquaires imprégnées aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 5 ans. Par ailleurs, des campagnes de sensibilisation seront organisées à l'intention des populations pour l'assainissement de leur cadre de vie. Une attention particulière sera accordée au suivi des femmes enceintes pendant la grossesse et après l'accouchement pour leur protection contre le paludisme.

La résurgence des foyers de tuberculose devient également une préoccupation des pouvoirs publics depuis quelque temps. Cette maladie pour laquelle tout un programme national est consacré, fait partie des priorités du Gouvernement en matière de santé publique.

D'autres maladies dont la tendance évoluait vers l'éradication comme la lèpre et le choléra sont en train de refaire surface.

Au vu de ces tendances, l'objectif 6 semble fortement hypothéqué.

#### **Actions à entreprendre**

Pour rester sur ces objectifs de santé publique, le Gouvernement devra :

- Continuer à susciter la demande des moustiquaires imprégnées aux insecticides par le biais des campagnes périodiques ;
- Continuer à distribuer ces moustiquaires aux couches les plus vulnérables notamment les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans ;
- Mettre en place une campagne de pulvérisation intradomiciliaire surtout dans les zones à risque élevé;
- Multiplier les unités d'imprégnation communautaires de moustiquaires ;
- Encourager les traitements préventifs par la prise des antipaludéens surtout chez la femme enceinte ;
- Intensifier les campagnes de vaccination des enfants contre la méningite, la poliomyélite, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la tuberculose, etc. ;
- Réduire les coûts de traitement en favorisant l'accès aux médicaments aux populations les plus dépourvues ;
- Encourager la recherche médicale en vue de stopper la recrudescence des maladies les plus mortelles que sont le paludisme et le SIDA.

## OBJECTIF 7 : ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE



Photo 5: Forêt tropicale humide du Cameroun

La protection et la promotion d'un environnement sain et durable reste un souci majeur pour le Gouvernement camerounais. La création d'un Ministère chargé spécialement de l'environnement et de la protection de la nature en 2004 en est un témoignage. La notion d'environnement durable fait recours à l'amélioration du cadre de vie des populations par une meilleure gestion de la biodiversité.

Cette meilleure gestion passe par la limitation des déperditions des ressources

environnementales, l'approvisionnement permanent des populations en eau potable, l'assainissement du cadre de vie et la sécurisation de l'habitat. Ici, il est important de bien marquer la différence entre l'environnement vert qui fait référence à la forêt et à la biodiversité et l'environnement gris qui fait référence aux infrastructures (approvisionnement en eau potable, assainissement du cadre de vie et sécurisation de l'habitat)

### ***Cible 9 : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales***

#### ***Tendance et situation***

L'organisation du Gouvernement de 2004 a consacré une place importante à la gestion de l'environnement par la création du ministère de l'environnement et la Protection de la Nature dont l'une des missions principales est de contribuer à la lutte contre la déperdition des ressources environnementales. Pour mettre en œuvre ces missions, le Gouvernement a adhéré à plusieurs instruments juridiques internationaux sur l'environnement, notamment la convention sur la biodiversité et la convention cadre des

nations Unies sur les changements climatiques ainsi que son protocole adopté à Kyoto (signé la 28 août 2002). Il a aussi revu en 2006 l'organisation et le fonctionnement du Comité chargé de valider toutes les études environnementales sur les grands projets. De plus, tout projet de développement à réaliser sur le territoire national a désormais l'obligation d'intégrer des études environnementales pour assurer l'aspect durable.

**Tableau 18: Proportion des aires protégées pour protéger la biodiversité**

	2000	2007
Adamaoua	0,0	2,4
Centre	0,0	13,4
Est	4,8	31,4
Extrême-Nord	5,4	5,1
Littoral	8,1	8,1
Nord	47,0	49,7
Nord-Ouest	0,3	0,5
Ouest	0,5	0,5
Sud	7,0	13,0
Sud-Ouest	7,8	8,8
<b>Ensemble</b>	<b>13,0</b>	<b>18,8</b>

Source : Annuaires statistiques 2000 et 2008

Les aires protégées qui sont soit des jardins zoologiques, soit les parcs nationaux, des

Bien que la proportion des aires protégées soit en augmentation, l'utilisation des biomasses et du charbon dans les ménages ne s'est pas améliorée dans la période 2001-2007. Alors que la cible est fixée à 42,2% en 2015, environ 83% de la population utilise les combustibles solides et se retrouve pour la quasi-totalité en zone rurale (94%). Et pourtant, l'utilisation des combustibles solides (biomasse et charbon) a un effet de destruction des ressources environnementales et contribue à la pollution.

**Actions à entreprendre**

- Mettre sur pieds un cadre de coordination sur l'environnement et les changements climatiques ;
- Donner les moyens aux populations de réduire l'utilisation des combustibles solides en privilégiant des nouvelles formes d'énergie notamment le gaz de cuisine et foyers améliorés ;

réserves de faune, des zones de chasse ou des sanctuaires ont vu leur superficie s'accroître entre 2000 et 2007 à la suite des arrêtés ministériels. Estimées à 61 750 Km<sup>2</sup> représentant 13% de la superficie nationale en 2000, les aires protégées s'évaluent en 2007 à près de 89300 km<sup>2</sup> c'est-à-dire près de 1/5<sup>e</sup> de la superficie nationale. Ce qui traduit une augmentation des espaces touristiques et de loisirs et un effort dans le maintien de l'équilibre écologique.

Les nouvelles aires protégées se retrouvent en grande partie dans les régions de l'Est, du Centre et du Sud.

**Tableau 19: Proportion de la population utilisant les combustibles solides**

	2001	2007
Yaoundé	32,7	32,2
Douala	40,1	46,9
Adamaoua	92,3	94,8
Centre	92,4	91,7
Est	95,4	95,7
Extrême-Nord	99,5	97,2
Littoral	81,5	84,8
Nord	94,9	97,8
Nord-Ouest	95,7	94,4
Ouest	93,8	92,3
Sud	83,4	88,3
Sud-Ouest	79,1	84,4
<b>Cameroun</b>	<b>82,4</b>	<b>82,9</b>

Source : ECAM2 (2001) & ECAM3 (2007)

Au vu de certains indicateurs globaux, le Cameroun reste une grande réserve de biodiversité mondiale. Les divers projets de gestion rationnelle de sa forêt tropicale par la certification sont de plus en plus intégrés dans la vie quotidienne des citoyens. Cette cible ne semble pas très éloignée.

- Mettre en œuvre la politique de gestion de l'environnement et de la protection de la nature par le classement de certains sites en conformité avec les principes de la mise en œuvre de la Convention RAMSAR sur les zones humides notamment le site d'Ebogo (vers Mbalmayo) et de la partie camerounaise du Lac Tchad ;



## ***Cible 10 : Réduire de moitié, d'ici à 2015, la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable***

### **Tendance et situation**

Peuvent être considérés comme source d'eau potable (améliorée), les robinets et bornes fontaines, les puits à pompe (forage), les puits ou sources protégés.

<b>Tableau 20: Proportion de la population ayant accès à une eau potable de boisson</b>		
	<b>2001</b>	<b>2007</b>
Yaoundé	50,7	80,8
Douala	63,1	82,7
Adamaoua	33,5	38,8
Centre	16,2	35,7
Est	11,7	19,6
Extrême-Nord	40,6	29,4
Littoral	49,9	55,9
Nord	27,2	23,1
Nord-Ouest	47,6	50,4
Ouest	24,0	29,6
Sud	27,0	34,7
Sud-Ouest	63,6	43,8
<b>Cameroun</b>	<b>40,6</b>	<b>43,9</b>

Source : ECAM2 (2001) & ECAM3 (2007)

Au Cameroun, il est attendu qu'au moins 72% de la population accède à l'eau potable en 2015. En 2001, 40,6% de population avait accès à l'eau potable, soit un gap de 31,5% par rapport à l'objectif. En 2007, seulement 44 personnes sur 100 ont accès à ces sources, soit une couverture de 3,3 points de progression par rapport à 2001 pour une période de 6 ans. Pour atteindre la cible, le Cameroun doit faire un effort annuel de 3,5 points de progression. Ce qui est irréaliste si la tendance actuelle se poursuit.

Si l'on exclue les villes de Douala et Yaoundé dans lesquelles 20% seulement de la population n'a pas accès à une source d'eau

améliorée, toutes les autres régions nécessitent une intervention rapide de l'Etat et de ses partenaires au développement. Une attention particulière doit être portée sur les régions de l'Est, du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'ouest où l'accès à l'eau est important. En effet, 70 à 80% de la population de ces régions s'approvisionnent dans les cours d'eau, les puits et sources non protégés, et d'autres sources d'eau non améliorées.



Photo 6: Un forage d'eau du Cameroun

### **Actions à entreprendre**

- Lutter contre la pollution des eaux de surface ;
- Construire : réhabiliter les points d'eau potable (bornes fontaines et forages) dans le pays de manière à les rapprocher des populations ;
- Mettre en œuvre un programme de construction des logements sociaux ;
- Opérationnaliser la Stratégie Nationale de Gestion Intégrée des Eaux et des Sols ;
- Opérationnaliser le Système d'Information Environnementale (SIE), à travers la construction d'un réseau d'interconnexion dans les dix Régions.

## ***Cible nationale : Améliorer sensiblement d'ici 2020, l'habitat des Camerounais***

### **Tendance et situation**

Améliorer l'habitat Suppose une sécurité juridique (titre de propriété) et physique des logements occupés en termes de matériaux de

construction. Les conditions d'assainissement et l'environnement y participent également.

**Tableau 21: Proportion de la population ayant accès à une toilette décente**

	2001	2007
Yaoundé	79,8	76,0
Douala	76,7	78,0
Adamaoua	47,2	24,4
Centre	31,4	37,1
Est	33,1	13,7
Extrême-Nord	27,2	5,3
Littoral	58,4	53,8
Nord	27,4	6,0
Nord-Ouest	27,1	22,4
Ouest	43,5	28,0
Sud	57,5	30,9
Sud-Ouest	55,3	29,3
<b>Cameroun</b>	<b>44,7</b>	<b>31,7</b>

Source : ECAM2 (2001) & ECAM3 (2007)

Est considéré comme toilette descente, tout WC moderne et toute latrine aménagée. On note une tendance importante à la baisse de la proportion de la population ayant accès à une toilette descente entre 2001 et 2007. Au niveau national, on est passé de 44,7% à 31,7% soit une régression de 13 points. En réalité, la population ayant accès à une toilette descente n'a pas varié durant la période mais du fait de la croissance de la population entre 2001 et 2007, on peut comprendre la chute généralisée des différentes proportions. Cependant l'objectif de 17,0% en 2015 reste largement dépassé actuellement.

**Tableau 22: Proportion de la population habitant des logements en matériaux définitifs**

	2001	2007
Yaoundé	38,7	58,5
Douala	63,7	69,3
Adamaoua	7,2	6,4
Centre	14,1	20,2
Est	10,9	12,0
Extrême-Nord	6,3	6,8
Littoral	32,0	37,0
Nord	12,1	7,1
Nord-Ouest	15,1	15,9
Ouest	22,9	25,0
Sud	12,5	27,0
Sud-Ouest	35,8	29,2
<b>Cameroun</b>	<b>22,7</b>	<b>25,5</b>

Source : ECAM3 (2007)

Le Cameroun a connu entre 2001 et 2007 une amélioration de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement. On note ainsi une augmentation de 23,1% d'individus, soit

environ 26 pour 100 de ménages qui y ont accès.

Trois régions sur dix restent au-dessus de la moyenne nationale de la proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement avec de meilleures performances dans le sud-ouest, le Nord-Ouest et le littoral (45,8%, 34,2% et 32,7%. Les régions de l'Extrême-Nord et du centre présentent les performances les moins bonnes (11,3% et 12,8% respectivement).

La cible de 17% en 2015 étant déjà dépassé, il suffirait de stabiliser les présents efforts.

**Actions à entreprendre**

- Anticiper sur l'urbanisation par l'élaboration des plans de développement des villes ;
- Mettre un place des programmes : (i) de sensibilisation sur le traitement domestique de l'eau et (ii) d'éducation à la citoyenne ;
- Sensibiliser les populations sur les actions à entreprendre pour assurer un environnement durable ;
- Elaborer des textes d'application de la loi-cadre relative à la gestion de l'environnement, notamment sur la pollution et toutes les autres formes de nuisances ;
- Elaborer une stratégie de lutte contre la pollution ;
- Renforcer le partenariat avec les Collectivités Territoriales Décentralisées (DCT) en vue de promouvoir un environnement sain dans les villes, à travers l'intervention dans les "opérations Villes Vertes" ;
- Suivre le processus de création et de mise en place d'un Observatoire sur les Changements Climatiques, impératif capital au regard de l'engagement pris par le Chef de l'Etat, à la 62<sup>ème</sup> Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2007 ;
- l'opérationnalisation du Plan National de Gestion de l'Environnement (PNGE) par la mise en œuvre d'un "Programme Environnement" ;
- L'intensification du contrôle et des inspections environnementales tant dans tous les secteurs d'activités économiques (industries, commerce, production industrielle agricole et forestière, ...) pour assurer la maîtrise des impacts environnementaux.

## OBJECTIF 8 : METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT

L'Etat Camerounais entretient des relations de partenariat avec plusieurs pays dans le monde et de nombreux organismes internationaux. Il est entre autres, membre de la CEMAC, la CEEAC, la Francophonie et du Commonwealth. Dans le cadre de ce partenariat, à travers traités et conventions, le Cameroun bénéficie des appuis

multiformes pour le soutien de ses actions de développement économique et social. Toutefois, cette coopération mérite d'être renforcée et diversifiée pour permettre un véritable décollage vers le Cameroun émergent à l'horizon 2035.

### ***Cible 16 : Formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent***



#### **Tendance et situation**

**Tableau 23: Taux de chômage des jeunes de 15-24 ans**

	2005	2007
<b>Yaoundé</b>	<b>25,3</b>	27,1
<b>Douala</b>	<b>15,9</b>	26,1
Adamaoua	4,1	2,5
Centre	11,7	10,0
Est	7,1	2,9
Extrême-Nord	0,7	3,5
Littoral	10,6	5,5
Nord	0,7	3,7
Nord-Ouest	6,2	3,0
Ouest	3,6	4,1
Sud	11,7	10,8
Sud-Ouest	13,9	4,1
<b>Ensemble</b>	<b>7,6</b>	<b>8,2</b>

Source : EESI1 (2005) & ECAM3 (2007)

Le taux de chômage des jeunes de la tranche 15-24 ans du Cameroun augmente sur la

période 2005-2007 passant de 7,6% à 8,2%. Ce taux traduit les difficultés d'insertion rencontrées par les jeunes malgré les efforts du Gouvernement. Mais, la définition du chômage préconisée par le BIT semble en décalage avec la réalité du marché de l'emploi des pays en développement et en particulier le Cameroun. D'abord, du point de vue de l'activité, la période de référence admise (7 derniers jours) semble assez courte pour des activités passagères. De plus, il n'existe pas de structure de gestion des chômeurs. C'est pour cette raison que pour le suivi de la cible 16, il est préférable de s'intéresser au sous-emploi qui tient compte de l'intensité du travail (durée hebdomadaire) et de la rémunération. Le tableau qui suit montre qu'en moyenne le taux de sous-emploi s'est accru entre 2005 et 2007 de plus de 10 points. En 2007, plus de 8 jeunes en activité sur 10 sont en situation de sous-emploi. Cette dégradation peut s'expliquer par l'instinct de survie et la

disposition des jeunes à accepter tout type d'emploi par instinct de survie et/ou pour acquérir de l'expérience professionnelle à faire valoir dans l'espoir d'un emploi futur décent.

En somme, la situation d'emploi des jeunes reste préoccupante et il apparaît évident que tous les objectifs d'amélioration des conditions de vie des ménages ne peuvent être atteints si le problème de l'emploi n'est pas résolu.

**Tableau 24:** Taux de sous-emploi global des jeunes de 15-24 ans

	2005	2007
<b>Yaoundé</b>	53,4	81,6
<b>Douala</b>	52,8	68,9
Adamaoua	78,1	78,1
Centre	62,1	71,9
Est	82,5	82,1
Extrême-Nord	89,0	93,4
Littoral	63,9	78,2
Nord	82,6	93,7
Nord-Ouest	82,1	93,7
Ouest	79,0	83,5
Sud	61,2	75,3
Sud-Ouest	66,2	83,4
<b>Ensemble</b>	<b>73,3</b>	<b>84,3</b>

Source : EESIT (2005), ECAM3 (2007)

***Cible 18 : En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous***

#### Tendance et situation

Le secteur des télécommunications qui englobe les technologies de l'information et de la communication (TIC) a connu entre 2001 et 2007 un développement remarquable lié à la bonne santé des opérateurs de téléphonie que sont CAMTEL, ORANGE et MTN, les fournisseurs d'accès Internet et les entreprises de vente des équipements terminaux d'accès, ainsi que les structures de formation. La contribution de ce secteur au PIB du Cameroun s'est accrue de 2,9 points passant de 1,3% en 2003 à 4,2% en 2007<sup>2</sup>.

La troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages montre qu'en 2007, le nombre de lignes téléphoniques est encore très insuffisant pour satisfaire la demande de la population. En dehors des villes de Douala et de Yaoundé qui comptent près d'une ligne téléphonique pour 100 habitants, on constate que toutes les autres régions souffrent d'une insuffisance de lignes téléphoniques, soit moins d'une ligne pour 100 habitants.

**Tableau 25:** Paysage médiatique camerounais de 2004 à 2008

	2004	2006	2008
Nombre d'abonnés au téléphone fixe	78 719	130 694	205 502
Nombre d'abonnés au téléphone mobile	1 554 836	2 725 043	5 287 322
Proportion de ménages ayant un téléphone mobile et une carte SIM active (%)	/	40	64,9
Proportion de ménages disposant d'un accès Internet (%)	1,6	3,98	5,2
Proportion de ménages disposant d'un téléviseur (%)	/	29	38
Nombre total de chaînes radio dont	37	62	83
<i>publiques</i>	12	14	16
<i>privées</i>	25	48	67

Source : MINPOSTEL, MINCOM, ART, UIT-31 déc. 2008

<sup>2</sup>INS : Comptes Nationaux provisoires 2007

**Tableau 26: Indicateurs d'accès aux TIC en 2007**

	Nombre de lignes téléphoniques fixes pour 100 habitants	Nombre de téléphones portables pour 100 habitants	Nombre d'ordinateurs personnels pour 100 habitants
Yaoundé	1,0	44,0	2,4
Douala	0,8	41,9	1,9
Adamaoua	0,2	8,4	0,2
Centre	0,1	13,7	0,2
Est	0,0	8,1	0,2
Extrême-Nord	0,1	3,8	0,0
Littoral	0,1	22,8	0,3
Nord	0,1	4,9	0,2
Nord-Ouest	0,1	11,7	0,4
Ouest	0,1	18,3	0,4
Sud	0,3	15,4	0,3
Sud-Ouest	0,4	15,9	0,3
<b>Ensemble</b>	<b>1</b>	<b>17,1</b>	<b>0,6</b>

Source : ECAM 2007

La même enquête révèle que près de 17 personnes sur 100 possèdent un téléphone portable. Les populations des villes ayant une forte activité économique et politique telles que Douala et Yaoundé sont bien fournies en téléphones portables : près d'un habitant sur 2 en dispose. Malgré la baisse des coûts de communication, les populations des régions septentrionales et de l'Est du pays ont encore un faible accès au téléphone portable. Pour 100 habitants, on compte près de 8 téléphones portables dans l'Adamaoua et à l'Est, 4 à 5 dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord.

Il est cependant nécessaire de relever que par rapport à d'autres pays africains moins nantis, les coûts d'accès à la téléphonie restent assez élevés pour le citoyen moyen.

Globalement, le développement du secteur de la téléphonie mobile se justifie par la libéralisation du secteur des télécommunications. Toutefois, les difficultés d'accès au téléphone fixe (lourdeur dans le processus d'attribution et d'installation des lignes) se justifient par l'insuffisance des offres des capacités en transport du réseau et par la forte demande exprimée par les populations.

En ce qui concerne la possession d'ordinateurs par ménage, elle est relativement faible. En effet, l'ordinateur est resté longtemps considéré comme un bien de luxe. L'intérêt de plus en plus grandissant des populations, notamment les jeunes travailleurs et étudiants, et la baisse continue des coûts sur le marché sont un atout pour l'amélioration à moyen terme de l'accès des populations à l'ordinateur.

S'agissant des ménages ayant une connexion Internet, leur proportion a légèrement progressé au plan national. En effet, l'extension du réseau Internet par la mise en service des points de présence Internet, la numérisation des centraux téléphoniques, et la multiplication des fournisseurs d'accès Internet justifient cette nette évolution.

Pour ce qui est de la largeur de la bande d'accès à Internet, la construction des liaisons en fibre optique a permis d'augmenter de façon considérable la bande Internet.

Pour ce qui est de la fourniture du service Internet, l'on constate que son développement a été marqué par la multiplication des fournisseurs d'accès entre 2001 et 2007 d'une part, la baisse des coûts d'installation, et surtout la baisse des coûts de communication de l'heure de connexion dans les cybercafés d'autre part. Dans les chefs-lieux de régions, les prix sont passés de 500 FCFA ou plus en 2001 à moins de 300 FCFA en 2007. Toutefois, la faible proportion de possession de l'ordinateur et la qualité de la connexion au réseau par les ménages limitent la progression de l'accès à l'Internet.

Au vu de la tendance et en considérant le point de départ qui était pratiquement du néant, la cible reste assez éloignée, mais la progression est remarquable.

### Actions à entreprendre

Pour parvenir à soutenir durablement cette progression de l'universalisation des TIC, le Gouvernement devra :

- Mettre en place des institutions spécialisées dans le financement des projets rentables initiés par les jeunes en vue de favoriser leur auto-emploi ;
- Encourager les entreprises publiques et privées à accorder chaque année des stages d'appropriation à un grand nombre de jeunes en quête d'emploi pour leur permettre de gagner en expérience ;
- Développer les points d'accès public ;
- Créer les technopôles dans les villes ;
- Poursuivre le recrutement dans les services publics à travers les concours et la contractualisation ;
- Améliorer la situation socio-financière des populations à travers une meilleure éducation, une augmentation des salaires, une augmentation du SMIG ;
- Réduire davantage les coûts des communications téléphoniques et les équipements.

## ANNEXES

## Annexe 1 : Aperçu de la situation au regard du progrès vers la réalisation des OMD

## ANNEXES

## Annexe 1 : Aperçu de la situation au regard du progrès vers la réalisation des OMD

N°	Objectifs	Cibles mondiales et nationales	L'objectif ou la cible sera-t-il (elle) atteint(e)?	Etat de l'environnement favorable
1	Réduire l'extrême pauvreté et la faim	<b>Cible 1 :</b> réduire de moitié, entre 1990 et 2015, les proportions de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	<i>Invraisemblablement</i>	<i>Moyen</i>
		<b>Cible 2 :</b> réduire de moitié, entre 1990 et 2015, les proportions de la population qui souffre de la faim	<i>Invraisemblablement</i>	<i>Moyen</i>
2	Assurer l'éducation primaire pour tous	<b>Cible 3 :</b> d'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçon et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	<i>Potentiellement</i>	<i>Fort</i>
3	Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	<b>Cible 4 :</b> éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaires d'ici à 2015 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	<i>Potentiellement</i>	<i>Fort</i>
4	Réduire la mortalité infantile	<b>Cible 5 :</b> réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	<i>Invraisemblablement</i>	<i>Faible</i>
5	Améliorer la santé maternelle	<b>Cible 6 :</b> réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	<i>Invraisemblablement</i>	<i>Faible</i>
6	Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies	<b>Cible 7 :</b> d'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance	<i>Invraisemblablement</i>	<i>Faible</i>
		<b>Cible 8 :</b> d'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	<i>Potentiellement</i>	<i>Faible</i>
7	Assurer un environnement durable	<b>Cible 9 :</b> intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	<i>Invraisemblablement</i>	<i>Moyen</i>
		<b>Cible 10 :</b> réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable	<i>Invraisemblablement</i>	<i>Moyen</i>
		<b>Cible 11 :</b> réussir, d'ici 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis	<i>Invraisemblablement</i>	<i>Faible</i>
8	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	<b>Cible 16 :</b> en coopération avec les pays en voie de développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent	<i>Probablement</i>	<i>Faible</i>
		<b>Cible 17 :</b> en coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement	?	?
		<b>Cible 18 :</b> en coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous	<i>Probablement</i>	<i>Fort</i>

## Annexe 2 : Récapitulatif des indicateurs

N°	Indicateurs	Source	Valeur	Source	Valeur	Source	Valeur
1	Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (1993 PPA) Banque Mondiale						
1A	Pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté	ECAM 2	40,2% (2001)	ECAM 3	39,9% (2007)		
1.B	Profondeur de la pauvreté	ECAM 2	12,8% (2001)	ECAM 3	12,3% (2007)		
2.	Sévérité de la pauvreté	ECAM 2	5,6% (2001)	ECAM 3	5,0% (2007)		
3.	Indice d'écart de la pauvreté [incidence de la pauvreté* degré de pauvreté]						
4.	Part du quintile (cinquième) le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	ECAM 2	7,2% (2001)	ECAM 3	8,1% (2007)		
5.	Pourcentage des enfants de moins de 5 cinq présentant une insuffisance pondérale	EDS 2004	Modéré	MICS 2006	19,3% (2006)		
			Sévère		3,9% (2004)		
6.	Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique						
7.	Taux net de scolarisation dans le primaire (6-11 ans)						
8.	Taux net de fréquentation dans le primaire (6-11 ans)	ECAM 2	75,2% (2001)	MICS 2006	79,6% (2006)	ECAM 3	75,5% (2007)
9.	Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant en cinquième	MICS 2000	59,1%	Carte scolaire 2002	58,8% (2002)	MICS 3	90,2% (2006)
9A	Proportion d'écoliers achevant un cycle complet d'études primaires			MICS 3	22,5% (2006)		
10.	Taux d'alphabétisation des jeunes de 5 à 24 ans	ECAM 2	82,3% (2001)	ECAM 3	83,1% (2007)		
11.	Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire	ECAM 2	89% (2001)	Annuaire 2006/2007 MINEDUB	98,9% (2005)	Annuaire 2006/2007 MINEDUB	94,1% (2007)
12.	Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire	Annuaire stat 2006	77,9 (2002)	Annuaire MINESEC 2005/2006	78,7 (2005)		
13.	Indice de parité fille/garçon dans le primaire	ECAM 2	0,94 (2001)	ECAM 3	0,95 (2007)		

N°	Indicateurs	Source	Valeur	Source	Valeur	Source	Valeur
14.	Indice de parité fille/garçon dans le secondaire	ECAM 2	0,95 (2001)	ECAM 3	0,86 (2007)		
15.	Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes	ECAM 2	0,88 (2001)	ECAM 3	0,87 (2007)		
16.	Pourcentage des femmes de 15-64 ans salariées dans le secteur non agricole	ECAM 2	25,3% (2001)	ECAM 3	21,4% (2007)		
17.	Proportion des sièges occupés par des femmes à l'assemblée nationale	MINCOF	5,5% (1997-2002)	Annuaire stat 2006	10,6% (2002-2007)	Annuaire 2007	13,9% (2007-2012)
18.	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (en %0)	EDS 1991	144,1 (1991)	EDS 1998	146,3 (1998)	EDS 2004	144 (2004)
19.	Taux de mortalité infantile (en %0)	EDS 1991	80,5 (1991)	EDS 1998	79,8 (1998)	EDS 2004	74 (2004)
20.	Proportion d'enfants de 1 an (12 à 23 mois) vaccinés contre la rougeole	MICS 2000	61,2% (2000)	EDS 2004	64,8% (2000)	MICS 2006	78,8% (2006)
21.	Taux de mortalité maternelle (pour 100 000)	EDS 1998	430 (1998)	EDS 2004	669 (2004)		
22.	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	EDS 2004	61,8% (2000-2004)	MICS 2006	58,9% (2005-2006)		
23.	Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans	CNLS, sentinelle 2000	11,0% (2000)				
	Taux de prévalence du VIH/SIDA parmi les hommes et les femmes de 15-49	EDS 2004	5,5% (2004)				
24.	Utilisation du préservatif sur le taux de prévalence des contraceptifs						
24A	Taux d'utilisation du préservatif lors du dernier rapport sexuel à risque	MICS 2006	61,8% (2006)				
24B	Pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans ayant une bonne connaissance du VIH/SIDA						
24C	Taux d'utilisation d'une méthode contraceptive quelconque par les femmes de 15-49 ans	EDS 2004	26,0% (2004)	MICS 2006	29,2% (2006)		
25.	Taux d'utilisation du préservatif lors du dernier rapport sexuel à risque						
26.	Pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans ayant une bonne connaissance du VIH/SIDA	MICS 2006	29 (2006)				
27.	Taux d'utilisation du préservatif						



N°	Indicateurs		Source	Valeur	Source	Valeur	Source	Valeur
28.	Nombre d'enfants orphelins du sida							
29.	Proportion de personnes ayant eu un rapport sexuel à risque au cours de la période 2003-2004	Homme	EDS 2004	28,7% (2004)				
		Femme		61,9% (2004)				
30.	Taux de prévalence du paludisme et taux mortalité liée à cette maladie		MINSANTE	40,0% (2004)	MINSANTE	15,0% (2005)		
31.	Proportion de la population vivant dans les zones à risque qui utilisent des moyens de protection et des traitements efficaces contre le paludisme							
32.	Proportion de la population vivant dans les zones à risque qui utilisent des moyens de protection contre le paludisme		MICS 2006	13,1% (2006)				
33.	Proportion de la population vivant dans les zones à risque qui utilisent des traitements efficaces contre le paludisme		MICS 2006	38,9% (2006)				
34.	Taux de prévalence de la tuberculose et taux de mortalité lié à cette maladie							
35.	Proportion des cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée de sous surveillance directe							
36.	Proportion des zones forestières							
37.	Proportion des aires protégées pour préserver la biodiversité (par rapport à la superficie totale)		Annuaire statistique 2000	13,0% (2000)	Annuaire statistique 2008	18,8% (2007)		
38.	Consommation d'énergie (en kilogrammes d'équivalent pétrole) par dollar de PIB (PPA)							
39.	Emission de dioxyde de carbone (par habitant) et consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone (CFC)							
40.	Proportion de la population utilisant des combustibles solides		ECAM 2	82,4% (2001)	ECAM 3	82,9% (2007)		
41.	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau meilleure (eau potable)				ECAM 3	43,9% (2007)		
42.	Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement (indicateur sur l'habitat et l'environnement, caractéristiques du logement)							
43.	Proportion de la population ayant accès à un WC moderne		ECAM 2	44,7% (2001)	ECAM 3	31,7% (2007)		
44.	Proportion de la population ayant accès à la sécurité d'occupation des logements (logements en matériaux définitifs)		ECAM 2	22,7% (2001)	ECAM 3	25,5% (2007)		

N°	Indicateurs	Source	Valeur	Source	Valeur	Source	Valeur
45.	APD nette, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs (cibles :0,7% au total et 0,15 % pour les PMA)						
46.	Proportion de l'APD consacrée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)						
47.	Proportion de l'APD bilatérale non liée fournie par les pays donateurs du CAD/OCDE						
48.	APD reçue par les pays sans littoral						
49.	APD reçue par les petits Etats insulaires en développement						
50.	Importation des pays développés en provenance du Cameroun admises en franchise						
51.	Taux moyens des droits de douane et contingents appliqués aux produits agricoles, textiles et vêtements						
52.	Subventions agricoles nationales et à l'exportation dans les de l'OCDE						
53.	Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales						
54.	Nombres de pays ayant atteint le point de décision et le point d'achèvement de l'initiative PPTe						
55.	Service de la dette, en pourcentage des exportations e biens et services						
56.	Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans	ECAM 2	14,3% (2001)	ECAM 3	8,2% (2007)		
57.	Taux de sous-emploi global des jeunes de 15-24 ans	ECAM 2	73,3% (2001)	ECAM 3	69,0% (2007)		
58.	Proportion de la population ayant durablement accès à de médicaments de base d'un coût abordable						
59.	Nombre de lignes téléphoniques et d'abonnées au téléphone portable pour 100 habitants						
60.	Nombre de lignes téléphoniques pour 100 habitants	ECAM 3	0,3 (2007)				
61.	Nombre de téléphones portables pour 100 habitants	ECAM 3	17,1 (2007)				
62.	Nombre d'ordinateurs personnels pour 100 habitants	ECAM 3	0,6 (2007)				
63.	Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants						

## EQUIPE DE REDACTION

### Supervision

---

TEDOU Joseph, Directeur Général de l'INS

### Coordination technique

---

- |                   |                    |
|-------------------|--------------------|
| 1. OKOUDA Barnabé | 2. ABANDA Ambroise |
|-------------------|--------------------|

### Equipe de consultants

---

- |                             |                       |
|-----------------------------|-----------------------|
| 1. NANTCHOUANG Robert       | 5. NGAH NGAH Symplice |
| 2. KAMGNIA Bernadette       | 6. NKOU Jean Pascal   |
| 3. TAGA René                | 7. NNANGA Ernest      |
| 4. BONDOMA YOKONO Dieudonné |                       |

### Représentants du PNUD

---

- |                        |                 |
|------------------------|-----------------|
| 1. ZANGA Samuel Serges | 2. NKAMA Arsène |
|------------------------|-----------------|

### Equipe technique de rédaction

---

- |                                    |                          |
|------------------------------------|--------------------------|
| 1. AMOUGOU René Aymar Bertrand     | 9. MBENTY Jacqueline     |
| 2. ELANGA MENDOUGA Etienne Jodelle | 10. MODOU SANDA          |
| 3. ESSAMBE BOME Vincent Ledoux     | 11. NGAH Adèle Zoriphie  |
| 4. ETO Guy Sylvain                 | 12. NGATTI Ambrouasse    |
| 5. FOWANG Ignatius                 | 13. TATSINKOU Christophe |
| 6. KAFFO MELOU Maximilien          | 14. TCHAMAGO K. Olivier  |
| 7. KANA KENFACK Christophe         | 15. TCHOMTHE Séverin     |
| 8. KOUNGANG Francis                |                          |

### INS, Agences régionales

---

- |                                     |                                   |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| 1. MEKONTCHOU Pascal, INS/ Adamaoua | 6. TAMCHE Joseph, INS/ Littoral   |
| 2. TCHOUANGTE Robert, INS/ Centre   | 7. CHOUDONG, INS/ Nord            |
| 3. MBARGA OWONA Paul, INS/ Est      | 8. ZAFACK Martin, INS/ Nord-Ouest |
| 4. LIENOU, INS/ Extrême-Nord        | 9. TIEUMENA Jérôme, INS/ Ouest    |
| 5. MWAFEU Florence, INS/Littoral    | 10. NANAN Edouard, INS/ Sud       |

### Participants aux ateliers de finalisation et de validation

---

- |   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| 1. MATENE SOB Angélique, INS/CSS            | 12. RIBOUEM Paul Michée, MINSANTE    |
| 2. TCHAKOUTE NGOHO Romain, INS/IBD          | 13. KENMOGNE Donatien, MINSANTE      |
| 3. MEKA MEBENGA Martin, DCET/MINEPAT        | 14. FOTSING TCHIDA Armel, MINADER    |
| 4. SOMNGA II, DPD/MINEPAT                   | 15. TCHUINTE Augustin, MINADER       |
| 5. NDJOMO Joseph, DPPS/MINEPAT              | 16. ETUBE NDIANG Fidelis, MINEDUB    |
| 6. TEUBISSI Francis, CTS/MINEPAT            | 17. TCHONANG Claude, MINEDUB         |
| 7. TCHOUALACK PECHEU Yves,<br>DGPAT/MINEPAT | 18. MBASSI MENYE, MINEP              |
| 8. AMOUGOU Gabriel, DPPS/MINEPAT            | 19. MBOCK Olivier, MINESUP           |
| 9. KITIO Clovis, DGEPIP/MINEPAT             | 20. NDIP Remes, MINESEC              |
| 10. MBELLA E. Louise, DGEPIP/MINEPAT        | 21. FOAM NTOUDE Beaujely, MINJUSTICE |
| 11. BIDIAS, CTSE/MINEPAT                    | 22. NGA Bertrand kisisito, MINPOSTEL |
|   | 23. NDOUMOU Alexandre, MINTP         |